



Une difficulté pour payer votre loyer ?

Osez ! N'attendez pas pour vous rapprocher du service recouvrement qui vous aidera à trouver une solution. Deux conseillères en économie sociale familiale peuvent vous rencontrer :

- Justine Péguin pour le secteur du Grand Cahors 05.65.53.24.21 ou j.peguin@lot-habitat.com
- Myriam Verdoux pour le département (hors Grand Cahors) 05.31.73.00.46 ou m.verdoux@lot-habitat.com

Optez pour le prélèvement automatique de votre loyer : gratuit, simple et rapide. Prenez de l'avance pour éviter les relances.

Votre assurance logement

Une sécurité pour vous

L'assurance pour votre habitation est une obligation légale du locataire.

C'est surtout et d'abord une garantie indispensable pour vous en cas de dégâts provoqués chez vous ou dans votre résidence ; c'est donc un moyen de protéger vos biens.

Votre assurance doit couvrir au minimum : le dégât des eaux, l'incendie, l'explosion et la responsabilité civile de votre logement et de vos locaux annexes (garage, jardin, grenier, cave...).

Elle vous assure tranquillité et sécurité en cas de sinistre. **En cas d'incendie, de dégât des eaux**, les dommages causés sur votre logement et vos biens pourront être remboursés.

Si vous n'êtes pas assuré, votre responsabilité est engagée et vous vous exposez à payer les dommages et à rembourser d'importantes sommes d'argent. Pour être toujours couvert, Lot Habitat vous relance pour votre confort, mais c'est à vous de la **renouveler chaque année** et présenter à votre bailleur la nouvelle attestation d'assurance. N'oubliez donc pas d'en demander un exemplaire à votre assureur.



Du bien commun au mieux commun

Quel que soit votre mode de chauffage, pour permettre de lier confort et maîtrise des charges, la température conseillée est de 19°C.

Si vous rencontrez des problèmes de chauffage ou remarquez des anomalies, notre CRC (Centre Relations Clients) prendra votre appel au 05.65.53.24.27.

Votre confort et votre bien-être sont notre priorité et nous vous souhaitons un hiver chaleureux et confortable dans votre logement.

Lot Habitat, OPH du
département du Lot

Directeur de publication :
Agnès CHAROUSSET, Directrice Générale
Rédaction : Equipe Lot Habitat
Photos : @Freepick @Lot Habitat
Imprimeur : Boissor Imprimerie

NOUS CONTACTER

☎ 05 65 53 20 20

@ ophlm46@lot-habitat.com

🌐 lot-habitat.com

— Le chiffre du mois —

16 millions d'€/an

de travaux engagés par Lot Habitat
pour l'amélioration de votre habitat
réalisés par les entreprises locales.